

PR12 - 12 km



Carte IGN N° 1942 E

Niveau de difficulté : **moyen**

Pédestre

3 h

12 km

Mini 99 m
Maxi 153 m

Parking base de loisirs

Balilage PR

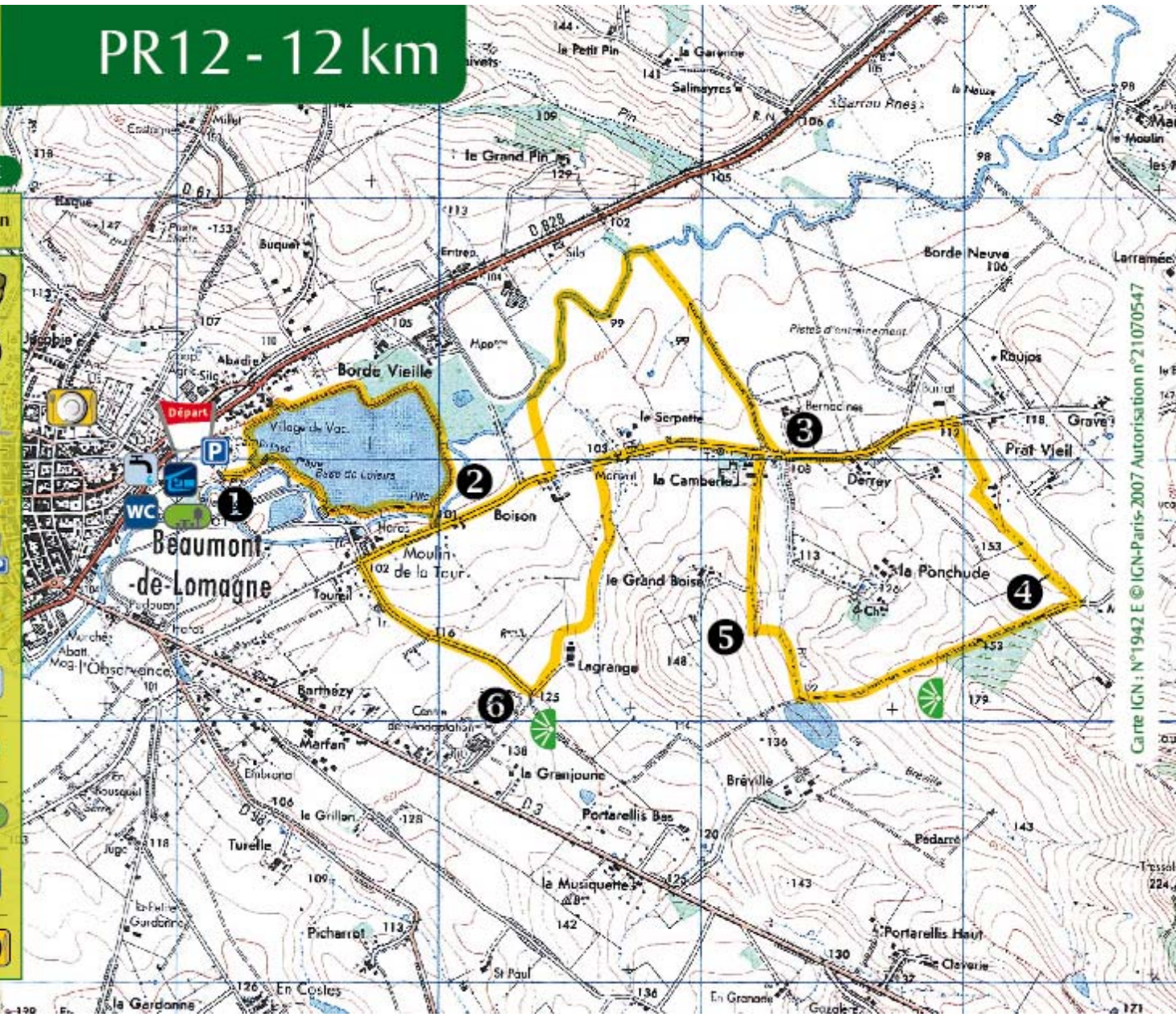
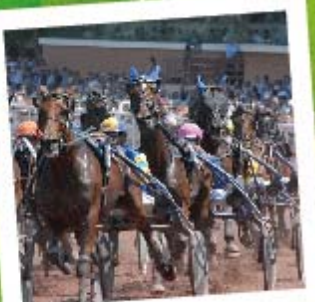
Eau

Point de vue

Aire de pique-nique aménagée

Hébergement

Restaurant



Carte IGN : N°1942 E © IGN-Paris-2007 Autorisation n°21070547

Circuit des Trotteurs
Commune de Beaumont de Lomagne

Circuit des Trotteurs



PR12 - 12 km



Depuis le XIXe siècle, l'élevage du cheval de race "trotteur français" est une tradition en Lomagne.

16 réunions hippiques par an à l'hippodrome de Beaumont.



A voir en chemin

Sentier de l'arboretum
Lac
Base de loisirs
Points de vue
Paysages
Pigeonniers
Eleveurs Trotteurs Français



Descriptif

Parking et départ :

Base de loisirs « Le Lomagnol »

➊ Rentrer dans la base de loisirs. Prendre à droite. Avant la piscine, descendre sur la droite et longer « la Gimone » sur 850m en empruntant le sentier de l'arboretum.
➋ Prendre la passerelle sur la droite puis tourner à gauche. Suivre la route sur 380m puis tourner à gauche pour emprunter le chemin qui revient à « La Gimone ». Tourner à droite et suivre la bande enherbée pendant 1km. Tourner à droite et prendre le chemin qui ramène à la route.
➌ Tourner à gauche et suivre la route sur 700m. Prendre la bande herbée sur la droite avant le panneau « Le Bénac ». Aller jusqu'à la route.
➍ Tourner à droite et longer le bois et les champs pendant 1km puis prendre la bande enherbée sur la droite sur 250m. Tourner à

gauche puis prendre le chemin qui monte tout droit.
➎ Le suivre jusqu'au chemin empierré. Prendre à droite jusqu'à la route. Tourner à gauche et suivre la route pendant 550m. Tourner à gauche pour prendre la bande enherbée qui vous emmène jusqu'au lieu-dit « les Granges ».
➏ Prendre la route sur la droite et continuer tout droit jusqu'à l'intersection. Tourner à droite pendant 330m et reprendre la passerelle sur la gauche.
Possibilité de revenir à l'entrée du lac par le chemin de l'arboretum ou de faire le tour du lac par la droite.